

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 20 octobre 2020

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 13 - Conseillers présents : 11 - Conseillers votants : 13

L'an deux mille vingt le VINGT OCTOBRE, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Matthieu GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 octobre 2020.

Présents: Mesdames et Messieurs GAILLARD Matthieu, MONTAGNE Eric, ANDRÉ Charlotte, ESCUDIER Isabelle, GIMENEZ Guillaume, VIARGUES Delphine, BACH Yves, RIGAL Aurélie, SINGLANDE Anthony, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, CONTE Benoît, LÉVEILLÉ Juliette.

Absents excusés : MONTAGNE Eric (procuration à GAILLARD Matthieu), SINGLANDE Anthony (procuration à VIARGUES Delphine)

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : GIMENEZ Guillaume

Création d'un emploi permanent d'Adjoint d'Animation pour le temps de la pause méridienne : 1h à la cantine et 1/2h pour la récréation, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ce recrutement pour le 1^{er} décembre 2020 jusqu'au 06/07/2021 inclus, intervient suite à la directive posée par la DDCSPP (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations), qui impose un quota d'adultes encadrants par nombre d'enfants.

Modification du tableau des effectifs du personnel permanent conformément à la délibération ci-avant.

Création d'un emploi d'Adjoint d'Animation pour accroissement temporaire du 01/11/2020 au 30/11/2020 dans l'attente du recrutement d'un agent pour le poste d'Adjoint d'Animation permanent ci-avant.

Motion contre le projet de loi remettant en cause l'interdiction des néonicotinoïdes adoptée

La séance est levée à 21h15.

Fait à Limogne en Quercy, le 21 octobre 2020

Le Maire, Matthieu GAILLARD,